

# COMMUNE DE WEITBRUCH

## PROCES-VERBAL De la séance du conseil municipal du 25 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-cinq mars à 20h00 le conseil municipal de la commune de WEITBRUCH, légalement convoqué le 19 mars 2019 s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence du maire Fernand HELMER

<b>Nombre de membres en exercice :</b>	<b>23</b>
--	-----------

<b>Nombre de membres présents :</b>	<b>16</b>
-------------------------------------	-----------

Monsieur le Maire, Fernand HELMER

Mesdames et Messieurs les Adjoints au Maire : Micheline BLANCK, Jean-Claude KREBS, Jean-Claude GOTTRI

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal :

Jean-Marie KALLENBACH, François DISS, Germain WOLFF, Brigitte RIEHL, Angèle GELDREICH, Bruno DEBUS, Véronique KOST, Jean-Marc SUSS, Esther MERINO, Eddy FAULLIMMEL, Valérie BECKER, Laure BIENFAIT

<b>Absents excusés avec pouvoir</b>	<b>5</b>
-------------------------------------	----------

M. Damien HENRION donne pouvoir Micheline BLANCK

Mme Brigitte STEINMETZ donne pouvoir Jean-Claude GOTTRI

M. Jean-Marc PFRIMMER donne pouvoir Jean-Marc SUSS

Mme Sandrine LUX donne pouvoir à Esther MERINO

M. Albert JUNG donne pouvoir à Fernand HELMER

<b>Absentes excusées</b>	<b>2</b>
--------------------------	----------

Mme Audrey GASSET, Mme Christa METZ

**Quorum** : calcul du quorum :  $22 : 2 + 1 = 12$ .

Avec 16 membres présents, le quorum est atteint et le conseil municipal peut valablement délibérer.

**Secrétaire de séance** : Eric SEYFRIED, agent administratif

Le maire souhaite la bienvenue aux conseillers municipaux et à Messieurs BAUSSAN et GRAYER de l'équipe de Maîtrise d'œuvre des Nouvelles Installations footballistiques puis entame l'ordre du jour.

**Ordre du jour :**

1. **Adoption du procès-verbal de la séance précédente**
2. **Communications du maire et compte-rendu des décisions prises par délégation du conseil municipal**
3. **Intercommunalité - point d'information sur les compétences exercées par la Communauté de Communes de la Basse-Zorn (CCBZ) et autres instances**
4. **Sport - Nouvelles Installations Footballistiques – Espace Strieth – Validation de l'Avant-Projet Définitif (APD)**
5. **Informations diverses**

---

### **1. Adoption du procès-verbal de la séance précédente**

---

Le procès-verbal de la séance du 26 février 2019 vous a été transmis le 27 février 2019. Des observations peuvent être formulées par écrit avant la séance ou oralement lors de cette dernière.

Aucune observation écrite ou orale n'étant formulée, le conseil municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la dernière séance puis procède à sa signature.

---

### **2. Communications du maire et compte rendu des décisions prises par délégation du conseil municipal**

---

#### **2/1. Communications du maire**

Le maire résume les réunions et actions depuis la dernière séance auxquelles lui-même ou/et un adjoint au maire a/ont participé :

❖ **Réunion des commissions communales**

- Municipalité : 12 mars
- Commission Urbanisme : 12 mars
- Commission des Finances : 5 mars
- Comité de pilotage « Espace de Centralité » : 4 mars

❖ **Nouvelle Maison de l'Enfance**

- 13 mars : réunion à 8h30 du MO, Moe, AMO, SPS, CT et les entreprises
- Réunion de chantier hebdomadaire : mercredi matin à 10h00

❖ **Divers :**

- 2 mars : inauguration de la médiathèque à Weyersheim
- 11 mars : réunion avec la brigade de gendarmerie du canton de Haguenau
- 7 mars : conseil d'école à l'école maternelle

- 19 mars : cérémonie commémorative au monument aux morts à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

❖ **Installations de stockage des déchets non dangereux (ISDND)**

Réunion mensuelle : 12 mars

**2/2. Délégations du conseil municipal au maire - Article L2122-22 du CGCT**

**Alinéa 4 : Marchés publics**

Le maire informe le conseil municipal qu'il a signé les avenants suivants :

**Nouvelle Maison de l'Enfance**

N° lot	Intitulé	Titulaire	Montant initial du marché HT	N° de l'avenant	Montant de l'avenant HT	Taux de l'évolution	Montant total du marché HT
01	Terrassement /voirie	TRABET	199 815,87	01	-4 128,60	-2,07%	195 687,27
02	Gros œuvre	KNOLL	193 097,36	01	-3 514,71	-1,82%	189 582,65
05	Menuiserie extérieure.bois/alu	BMS	151 824,55	01	-8 921,23	-5,88%	142 903,32
06	Serrurerie	Rémy MEDER	77 291,70	01	6 677,40	8,64%	83 969,10
12	Sanitaire	SPEYSER	54 947,00	01	-250,00	-0,45%	54 697,00
13	Assainissement	SOTRAVEST	51 542,00	01	3 025,80	5,87%	54 567,80
14	Menuiserie intérieure bois	REIMEL	105 659,89	01	-3 397,00	-3,22%	102 262,89
16	Carrelage	DIPOL	22 771,80	01	1 844,95	8,11%	24 616,75
17	Sols souples	CDRE	34 245,09	01	-2 004,09	-5,86%	32 241,18
	TOTAL général des travaux		2.011.444,23		- 10 667,45	-0,53%	2.000.776,75

**3. Intercommunalité - point d'information sur les compétences exercées par la Communauté de Communes de la Basse Zorn (CCBZ) et autres instances**

Le maire communique les dates de réunions des diverses instances :

❖ **Communauté de Communes de la Basse-Zorn**

- Conseil communautaire : 25 février
- Bureau : 4 et 18 mars
- Commission des finances : 20 mars
- Commission d'appel d'offres : 18 mars

#### 4. Sport - Nouvelles Installations Footballistiques – Espace Strieth – Validation de l'Avant-Projet Définitif (APD)

Le maire donne la parole à M. Philippe BAUSSAN du cabinet BAUSSAN-PALANCHE et M. Pascal GRAYER de GECOBAT qui présentent l'avant-projet définitif tel que définit avec le comité de pilotage le 12 mars 2019 :

Neuf options restent encore ouvertes. Le conseil municipal décide de retenir les deux options suivantes qui génèrent une moins-value de 6.117 € HT

\* N° 5 : PV pour files pavés sous clôtures périphériques

\* N° 7 : Remplacement du faux plafond lattis bois intérieur en placo perforé

#### Après délibération, le conseil municipal,

Vu le projet de l'avant-projet sommaire (APS) validé par le conseil municipal le 26 février 2019, pour un montant de travaux de 2.900.000 € HT,

Vu le projet de l'APD et les options retenues par le conseil municipal de ce jour,

**DECIDE** à l'unanimité

- 1) **De valider l'avant-projet définitif** pour un montant de travaux de 2.996.000 € HT et un coût d'opération de 4.046.000 € HT soit 4.855.200 TTC,
- 2) **De valider le plan de financement** estimatif en euros HT suivant :

	Dépenses	Recettes		
Total des travaux	2.996.000	État (DETR)	1.143.739	28,27 %
		Région Grand Est	372.174	9,20 %
		Fédération Française de Football/ Fonds d'Aide aux Football Amateur *	70.000	1,73 %
		Conseil Départemental Fonds de solidarité communal 1 projet par mandat	100.000	2,48 %
		CCBZ 1 projet par mandant	150.000	3,71 %
Honoraires, études	541.000	COMMUNE Fonds propres Emprunts	1.000.000 24,71 % 1.210.087 29,90 %	54,61 %
Tolérances et révisions	354.000			
Equipement / Mobilier /divers	155.000			
<b>Total</b>	<b>4.046.000</b>	<b>4.046.000</b>		<b>100 %</b>

- 3) **De charger le maire de solliciter les subventions** dont le projet peut bénéficier notamment celles mentionnées dans le plan de financement prévisionnel,
- 4) **De valider le planning prévisionnel** suivant :
 

APD validation + dépôt du PC	mars 2019
Lancement des appels d'offres	juin 2019
Démarrage des travaux	septembre 2019
Livraison	décembre 2020
- 5) **D'autoriser le maire à signer tous les documents correspondants** dont le permis de construire,
- 6) **D'inscrire la dépense aux budgets primitifs 2019 et 2020** selon l'avancement des travaux.

## 5. Informations diverses

### Informations :

- Le maire informe que lors de la collecte de sang du 5 mars dernier, 33 donneurs ont été accueillis.

### Dates à retenir :

DIVERS	Séances du Conseil Municipal en 2019
<p><b>Jeudi 28 mars à 18h30</b> : réunion du CCAS</p> <p><b>Lundi 1<sup>er</sup> avril à 15h30</b> : réunion du comité de pilotage de la maison de l'enfant avec l'AGF</p> <p><b>Mercredi 8 mai : commémoration de l'armistice de 1945</b></p> <p><b>Mardi 14 mai à 18h00</b> : réunion du comité de pilotage de l'Espace de centralité</p> <p><b>DIMANCHE 26 mai : Elections européennes</b></p>	<p><b>Les jeudis :</b></p> <p><b>28 mars</b></p> <p><b>Avril – mai (selon besoin)</b></p> <p><b>6 juin</b></p> <p><b>Juillet- août (selon besoin)</b></p> <p><b>12 septembre</b></p> <p><b>24 octobre</b></p> <p><b>Le vendredi 13 décembre</b></p>

Le maire clôt la séance à 23h30

Lu et approuvé,



Le Maire,

Fernand HELMER